

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 10

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nique ou scientifique. Elle permet à qui le désire, de retrouver rapidement, sans perte de temps, tel ou tel travail analysé dans notre Journal.

De plus, la référence bibliographique classifiée permettra ensuite aussi bien à un simple particulier qu'à l'organisme d'Etat (Liebefeld, par ex.) d'établir par la suite une cartothèque où il sera possible de retrouver rapidement tel ou tel sujet se rapportant à l'apiculture.

Jean-Claude BOSSET, La Tour-de-Peilz.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Vétérans

Messieurs les présidents des sections.

Le préposé aux vétérans vous invite à faire connaître, dès aujourd'hui, les matricules, noms, prénoms et adresses des jubilaires qui ont droit aux gobelets ou aux plats 1953.

Ensuite des ennuis que nous avons rencontrés voici deux ans, nous sommes obligés de fixer le dernier délai des inscriptions au jeudi 15 janvier 1953.

Avec un sincère merci anticipé.

Fleurier, le 10 septembre 1952.

L. LOUP.

Communiqués

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Nous informons nos membres que le caissier remettra prochainement à la poste les bulletins de versements pour les cotisations de 1953. Nous les prions de leur réserver bon accueil, d'ici au 9 novembre. Après cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement avec un supplément de 50 cts pour frais de port. Evitez ce travail au caissier ! D'avance merci.

Le mois de novembre est également propice pour le traitement Frow. Opérez dès le 15, après une belle sortie ; 2 × 5, de préférence 7 × 2 cmc. Ce traitement étant obligatoire, nous voulons espérer que chacun aura à cœur de l'appliquer. Comme le liquide Frow a beaucoup d'ennemis, adressez-vous de suite au président, pour un autre produit à l'essai, sans aucun danger de pillage, dérangement de la grappe, etc., et qui a fait ses preuves à l'étranger.

Le Comité.

Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture Récolte de miel 1952

Suivant renseignements communiqués lors de l'assemblée de la fédération, le 14 septembre à St. Imier, une action sera entreprise pour l'écoulement de la récolte.

Les apiculteurs qui ont du miel à vendre sont priés de s'adresser à leur président de section, jusqu'au 7 octobre, en indiquant la quantité à disposition.

Les présidents de section voudront bien faire parvenir leur liste au président de la Fédération pour le 10 octobre. Les avis après le 10 octobre ne seront pas pris en considération.

Lors de la prise en charge éventuelle, *seul le miel contrôlé sera accepté.*

Les apiculteurs qui se seront annoncés recevront les renseignements par circulaires.

Adresse du président F.J.S.A. : *A. Jecker, Stand 23, Moutier.*

Comptes rendus

Section Grandson-Pied du Jura

Samedi 26 juillet : une magnifique journée d'été voit une imposante cohorte d'apiculteurs de la section réunis à la gare d'Yverdon. Trois grands cars de la maison Delmarco ont été retenus et le caissier Clerc a fort à faire au départ pour retrouver tout le monde. L'on part enfin avec un léger retard sur l'horaire et en cours de route les cars se remplissent à un point tel qu'à Concise la cohorte compte 86 apiculteurs. Le secrétaire est obligé d'aller à tire d'ailes chercher un véhicule de renfort. Mais tout rentre dans l'ordre et chacun se retrouve à... Witzwil.

Sous la conduite d'un employé de l'établissement, nous faisons le tour du propriétaire : c'est un imposant domaine que celui de cette colonie pénitentiaire. Qu'en juge : 400 poses de pommes de terre, 200 de betteraves et 200 de céréales. De plus, on trouve 640 pièces de bétail bovin, 70 chevaux et 450 poules ; les verrats ont particulièrement impressionnés chacun par leur taille et leur poids. Bref tout fit la meilleure impression, les détenus eux-mêmes étant fort sympathiques — ils sont 450 — et les gardiens aussi. Cependant tout le monde put repartir, aucun des membres de la section n'ayant été jugé digne de peupler l'établissement.

Aussi la cohorte arrive-t-elle à Berne sans encombre et gagne incontinent le Liebefeld. Petite ombre au tableau : les maîtres de la maison nous avisen que l'établissement est fermé l'après-midi. Aussi la visite sera brève : une heure à peine. Dommage qu'ils ne nous l'aient pas dit plus tôt, nous aurions arrangé notre programme différemment. Aussi, sous la conduite de MM. Schneider et Kuhn faisons-nous un tour rapide du rucher et des laboratoires et nous admirons la « Gründlichkeit » toute bernoise avec laquelle ces Messieurs font leurs recherches sur les maladies des abeilles.

Mais la faim nous pousse à quitter ces lieux où l'on ne se nourrit que de science et à gagner des lieux où l'on peut se mettre des nourritures terrestres sous la dent. Après un repas excellement servi au Restaurant du Liebefeld, M. Clerc souhaite la bienvenue à chacun, regretta l'absence du président retenu par la maladie, et dit à tous l'intérêt que présente pour notre pays le fait d'avoir un laboratoire aussi bien équipé que celui du Liebefeld.

On ne saurait aller à Berne sans faire un tour vers la fosse aux ours : c'est ce que l'on fit, après quoi la colonne s'en fut à Avenches où l'on visita le rucher de M. Buri. Ce fut merveilleux. M. Buri a trouvé là un emplacement magnifique que ses abeilles ont l'air d'apprécier autant que lui, si l'on en juge par les résultats : certain capot de miel en verre était là pour le prouver.

Il y eut ensuite une collation substantielle offerte par la section, arrosée de vin et de Pomdor, offert par la cidrerie d'Yverdon ; la maison Lecoultrre

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent.

Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

d'Avenches offrit à chacun un souvenir, sous forme de très belles boîtes à miel et M. Buri adressa un cordial salut aux apiculteurs du Nord vaudois de la part de ceux de sa région. M. Besse le remercia et ce fut le retour, trop rapide au gré de certains qui avaient particulièrement apprécié les crus du Vully lors de leur trop court passage à Avenches.

Ce fut une réussite en tous points et nous sommes certains que cette sortie à Avenches laissera à tous les participants un souvenir lumineux.

A. MARTIN.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 13 octobre 1952, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *Quelques suggestions pour augmenter la consommation du miel.*

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale du mois d'octobre aura lieu le vendredi 17 octobre, à 20 h. 15, au local habituel, rue Pichard 20.

Sujet : *Les meilleures conditions d'hivernage.*

Le Comité.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur

M. Soavi, à Gingins / Nyon

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,**

adressez-vous aux spécialistes

LIENHER FRÈRES SAVAGNIER (Ntel)

Tél. 7 13 24

Demandez notre prix courant

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger